

# PROCOLE SANITAIRE

## ROAZHON RUN 2021

- 1 - Les inscriptions à la course se font exclusivement en ligne avec transmission dématérialisée des documents.
- 2 - Mise en place de départs pour toutes les courses toutes les 5 minutes par vagues de 50 coureurs.
- 3 - Au moment de son inscription en ligne, le coureur s'inscrit dans un SAS de départ et pour un créneau horaire précis afin de limiter la concentration de populations au Roazhon Park.
- 4 - Mise en place d'un point d'informations afin d'orienter les coureurs vers la ligne de départ et le point de filtrage central. Rappel des consignes sanitaires :
- 5 - Masque obligatoire dès l'arrivée au Roazhon Park et jusqu'au départ du site (le masque ne pourra être retiré que pendant la durée de la course et remis une fois la ligne d'arrivée franchie).
  - Mise à disposition de gel hydroalcoolique à tous les points de filtrage (filtrage d'accueil et SAS de départ et arrivé).
- 6 - Le point de filtrage principal a pour but d'accueillir les participants et de les orienter en fonction de leur numéro de dossard vers les 5 SAS qui correspondent chacun à un horaire de départ précis. Le concurrent devra :
  - Être masqué
  - Avoir son dossard visible
  - S'être désinfecté les mains au gel hydroalcoolique.
- 7 - Les sas d'attentes au niveau du départ (13 mètres par 8 mètres) ont pour but d'éviter les attroupements dans la zone de départ et ont la capacité d'accueillir 50 coureurs qui devront se positionner sur les marquages au sol permettant à chacun espace de 2m<sup>2</sup> au niveau du départ.
- 8 - La distribution des dossards se fera durant la semaine précédant la course (du mardi au vendredi de 10h à 19h). Aucun dossard ne pourra être retiré le jour de la course.
- 9 - Suppression de tous ravitaillements sur la course. Les coureurs sont par ailleurs autorisés à prendre le départ avec leurs moyens d'approvisionnement personnels (gourdes, Camelbaks...).
- 10 - Accès aux toilettes indiqué avec mise à disposition des moyens de désinfection des mains, un nettoyage régulier du lieu et un rappel des règles sanitaires en vigueur.
- 11 - Mise en place d'une adresse email [infocovid19@roazhonrun.fr](mailto:infocovid19@roazhonrun.fr) à la disposition des coureurs suivant les 15 jours de l'événement pour tout signalement.

12 – Pour participer à la Roazhon Run 2021, le pass-sanitaire (papier ou numérique) valide est obligatoire. Le pass-sanitaire est considéré comme valide si : preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48 heures, certificat de rétablissement de la COVID-19, certificat de vaccination. Le pass-sanitaire pourra être présenté au moment du retrait des dossards ou au point de contrôle au niveau de l'accès à l'air de départ.

13 – L'organisation de la Roazhon Run se réserve le droit de modifier les différentes règles précédentes ci-dessus en fonction de la situation sanitaire et réglementations en vigueur le jour de l'évènement.